

A retenir

CEREALES A PAILLE

Pietin verse : risque parfois élevé pour les semis d'octobre dans les limons et les rotations avec retour fréquent de blé.

Septoriose: risque élevé pour les semis d'octobre, particulièrement pour les variétés de blé tendre sensibles, semées mi-octobre.

Helminthosporiose: surveillez les semis précoces de variétés d'orge sensibles.

PROTEAGINEUX

Sitones :attaques favorisées par le redoux des températures, seuil de nuisibilité atteint dans certaines situations. Soyez vigilant, en particulier pour les pois de printemps semés en janvier – février.

COLZA

Charançon de la tige du colza : toujours en activité sur l'ensemble de la région. Période de risque et seuil de nuisibilité atteints sur les parcelles du réseau non protégées au cours des 15 derniers jours.

Méligèthe : aucun risque à ce jour. Surveillez très régulièrement vos parcelles.

CÉRÉALES À PAILLE

• Stades phénologiques

Semis du 15/10 au 30/10 : Sur notre réseau, les blés durs sont entre le stade épi 1 cm et 2 nœuds. Les blés tendres sont entre le début de la montaison et épi 1cm.

Semis du 30/10 au 20/11 : les blés durs sont entre le début montaison et épi 1cm voir 1 nœud pour les variétés les plus précoces. Les blés tendres sont entre fin tallage et épi 1cm.

Les blés semés au 15/12 sont à plein tallage.

Les orges sont entre le stade fin tallage et début montaison pour les semis d'octobre et de novembre. Les semis de décembre sont au stade plein tallage.

• Dégâts de froid

Le dernier épisode de froid a pu entrainer des gels d'épis sur les blés durs les plus avancés (au stade 1-2 nœuds) pouvant toucher le maître brin et les talles. C'est dans ces situations que les gels d'épis pourront avoir une incidence sur les densités épis et le potentiel de rendement.

• Adventices

L'arrivée des conditions printanières s'est accompagnée de beaucoup de vent et les désherbages n'ont pas forcément pu être faits. Le salissement en mauvaises herbes des parcelles est encore important surtout sur les semis précoces.

• **Oïdium** : Maladie quasiment absente à ce jour.

• **Piétin verse** : Dans les situations à risque piétin verse, à savoir en sols limoneux et retour fréquent des céréales à paille, le modèle TOP indique une pression forte pour les semis réalisés avant le 20 octobre. Pour les semis réalisés après le 20 octobre, la pression est beaucoup moins importante même dans les situations favorables au développement de la maladie. Dans ces situations à risque, les symptômes apparaissent actuellement.

Évaluation du risque : Dans ces situations à risque (sols limoneux et retour fréquent des céréales à paille), il est important de vérifier la fréquence des symptômes et si le seuil de nuisibilité est atteint.

■ **Seuil de nuisibilité** : entre épi 1cm et 2 nœuds des blés si plus de 35% des tiges sont atteintes.

• **Septoriose** : Le modèle PRESEPT indique une pression forte pour les semis de mi-octobre. La pression diminue pour les semis de fin octobre, excepté dans l'Ouest du Gers. Cette pression est, dans tous les cas, significativement plus faible pour les semis de novembre.

Les résultats de la modélisation sont confirmés par l'observation très fréquente de symptômes de septoriose dans les parcelles de blé tendre et de blé dur semées en octobre et sur les variétés sensibles. Pour les blés les plus en avance, on observe des symptômes sur la feuille F3 visible avec des fréquences d'attaque parfois supérieurs à 30%. Quelques taches ont même pu être observées sur F2. Les semis de novembre sont nettement moins touchés puisque l'on observe seulement quelques taches de septoriose sur les feuilles du bas. Dans tous les cas, on observe moins de symptômes sur les blés durs en argilo-calcaires, même semés tôt.

Évaluation du risque : Pour les semis d'octobre, les prochaines pluies risquent de contaminer les étages supérieurs. Pour les semis de novembre, les pluies de la première quinzaine d'avril détermineront la progression de la maladie.

■ **Seuil de nuisibilité** : à partir de 2 nœuds des blés si plus de 20% des troisièmes feuilles présentent des symptômes.

• **Rouille brune** : Aucun symptôme n'a été observé sur notre réseau. A ce jour, le risque rouille brune est faible quelle que soit la date de semis. L'arrivée de la rouille brune devrait être assez tardive. Ceci s'explique par un niveau d'innoculum bas en fin d'été (été sec et peu de repousses de blé) et par un hiver froid qui n'a pas permis de multiplier les contaminations primaires d'automne.

■ **Seuil de nuisibilité** : apparition des pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

• **Helminthosporiose sur orge** : Des symptômes importants d'Helminthosporiose ont été observés sur les feuilles basses sur les variétés sensibles semées précocement (notamment Kétos et Azurel).

Évaluation du risque : Surveillez les semis précoces de variétés d'orge sensibles.

■ **Seuil de nuisibilité** : apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures.

• **Rouille naine sur orge** : quelques pustules de rouille naine ont été observées sur des semis d'octobre d'orge dans le Gers.

Évaluation du risque : Le développement de cette maladie peut être explosif. Surveillez régulièrement vos parcelles.

PROTÉAGINEUX

• Stade phénologique et état des cultures

Protéagineux d'hiver

Les pois d'hiver semés pour l'essentiel vers le 15-25 novembre sont au stade 8 à 10 feuilles avec plusieurs ramifications. Les cultures ont subi quelques dégâts de gel, plus ou moins marqués selon les situations et les variétés, mais localisés uniquement sur la tige principale. Ils se traduisent soit par un arrêt de croissance de la tige lié au gel de l'apex, soit par des nécroses voir localement des symptômes de bactériose. Le plus souvent, les ramifications sont saines, en bon état végétatif et vont prendre le relais de la tige principale.

Les féveroles semées aux mêmes dates ont entre 3 et 8 feuilles. Elles présentent également quelques symptômes liés à des dégâts de gel localisés sur les tiges principales.

Protéagineux de printemps

Les pois de printemps, semés entre fin janvier et mi-février sont au stade 2 à 3 feuilles. Dans l'ensemble, ils sont en bon état végétatif et n'ont pas subi de dégâts liés au froid.

• Sitones (*Sitona lineatus*)

Des morsures de sitones sont observées sur la totalité des parcelles de pois et 25% des parcelles de féverole du réseau.

Les pois d'hiver semés en novembre arrivent au stade limite de sensibilité.

En pois de printemps, la moitié des parcelles du réseau atteignent le seuil de 5 à 10 encoches par plante.

Concernant les féveroles, elles se situent encore à un stade sensible. Dans le réseau, le seuil de nuisibilité est atteint sur les parcelles attaquées.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 8 feuilles du pois ou de la féverole ; température supérieure à 12 °C.

Seuil de nuisibilité : 5 à 10 encoches par plante sur les premières feuilles (moyenne réalisée sur 10 à 20 plantes observées).

COLZA

24 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation au cours de ces sept derniers jours.

• Stade phénologique et état de la culture

L'évolution des stades est particulièrement lente cette année. 75% des parcelles sont au stade compris entre D1-D2 (boutons floraux accolés). Moins de 10% des parcelles sont encore au stade C2 (entre-noeuds visible).

Sur près de 15% des parcelles, des plantes ont engagé le stade E (boutons séparés) dans des proportions plus ou moins importantes selon les situations.

• Charançon de la tige du colza

La présence généralisée sur l'ensemble de la région se confirme. À ce jour, les charançons de la tige sont encore présents dans plus de 80% des parcelles observées dont 30% avec un nombre de captures supérieur à 5 insectes par cuvette.

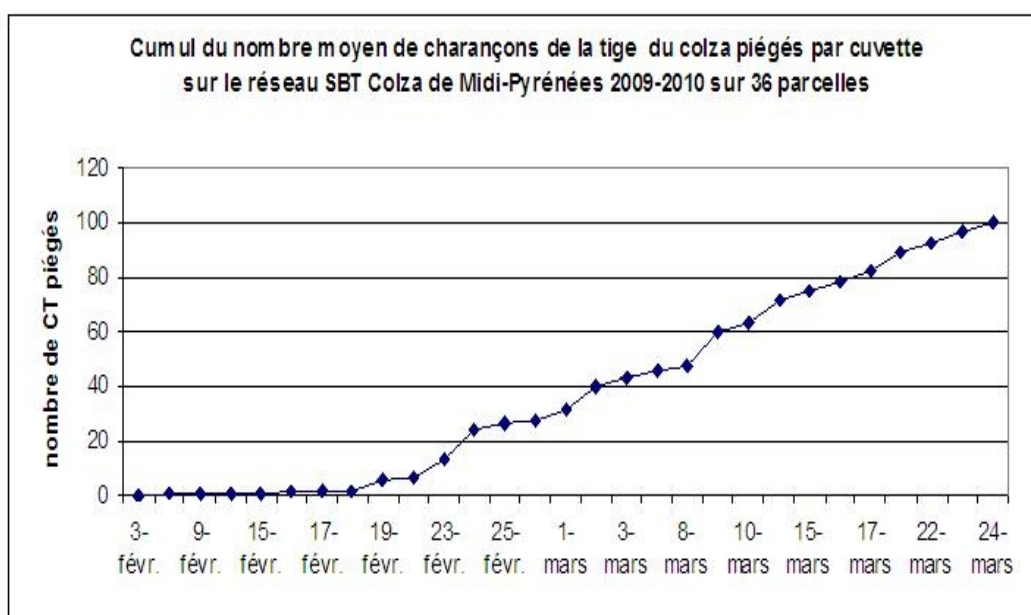
Les charançons de la tige du chou, non nuisibles pour le colza sont également régulièrement piégés.

Attention à la confusion entre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. Ce dernier se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes. Cette différence n'est visible que sur les insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

■ **Période de risque et seuil de nuisibilité** : voir BSV °12

Évaluation du risque : les conditions climatiques actuelles sont toujours très favorables à l'activité des charançons de la tige. A ce jour, **la période de risque et le seuil de nuisibilité sont atteints sur toutes les parcelles du réseau non protégées au cours de ces 15 derniers jours**. Les premières captures remontent à plus de 10 jours (femelles aptes à pondre) et les colzas sont à un stade très sensible. Surveillez très régulièrement vos pièges.

Le graphique ci-dessous montre la poursuite des piégeages car nous n'avons pas encore atteint le plateau du nombre de charançons de la tige du colza piégés, révélateur de l'arrêt des captures.



• Méligèthes

Les captures dans les cuvettes se poursuivent. Les méligèthes sont observés sur plante dans 20% des parcelles du réseau dont 10% avec une présence limitée mais non négligeable (40% à 60% de plantes infestées). Sur les autres parcelles, il y a moins de 20% de plantes avec méligèthes.

Seule une parcelle du réseau présente en moyenne 2 méligèthes par plante. Sur les autres parcelles, on dénombre moins de 1 méligèthe par plante.

Période de risque : Du stade D1 (boutons floraux accolés) au stade E (boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : Un seuil unique n'est pas suffisant, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédoclimatique, le nombre de méligèthes et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer un facteur 3 entre les situations les plus à risque et celles qui présentent les plus grandes capacités de compensation.

Seuils de nuisibilité contre les méligèthes	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza sain et vigoureux	2 méligèthes / plante	4 à 6 méligèthes / plantes
Colza handicapé et peu vigoureux	1 méligèthes / plante	2 à 3 méligèthes / plantes

Attention : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes avec et sans méligèthes.

Évaluation du risque : les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité des méligèthes. A ce jour, la période de risque est atteinte sur pratiquement toutes les parcelles. Par contre, **le seuil de nuisibilité n'est jamais atteint sur les parcelles du réseau**. Surveillez très régulièrement vos parcelles. Les observations sont à réaliser l'après-midi, période d'activité des insectes

L'analyse de risque pour les méligèthes ne se fait pas à partir des captures en cuvettes mais uniquement à partir d'observations sur plantes.

Vous pourrez accéder à la note d'information Méligèthes 2010 du Groupe AFPP Méligèthes avec le lien suivant : http://www.cetiom.fr/fileadmin/cetiom/Cultures/Colza/insectes_limaces/meligethe_note_2010.pdf

• Puceron cendré

Aucune colonie observée sur le réseau.

• Maladies

Aucune maladie observée sur le réseau.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la partie **Céréales à paille** par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par la FREDEC sur des parcelles isorisques mises en place par Arterris, Arvalis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Terres de Gascogne, Silos Vicois.

- pour la partie **Protéagineux** par l'animateur filière protéagineux d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par la FNAMS, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, Arterris, Arvalis – institut du végétal, Esca.

- pour la partie **Colza** par l'animateur filière oléagineux du CETIOM et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, Arterris, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, Cepaso, Cetiom, Comptoir Durand, Coopérative de Blé de Salvagnac, Euralis, Inra, Qualisol, Silos Vicois, Terres de Gascogne, Vivadour, et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.